



Annexe 5

PROPOSITION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : APPROBATION DE L'ADAPTATION DU NOM ET DE LA BASELINE

Contexte

Dans la pratique quotidienne, il est apparu que le nom choisi lors de la fusion entre ACT et la KTV, à savoir t. Professions du spectacle Suisse ou t., entraîne diverses difficultés d'écriture et de présentation, tant auprès des membres que dans la communication externe.

Par ailleurs, il est apparu nécessaire d'ajouter une baseline (signature) permettant de refléter de manière plus complète à la fois la diversité des membres de l'association et la large palette des disciplines qui composent les arts de la scène.

En outre, une adaptation du nom de la Bourse Suisse aux Spectacles s'impose, celui-ci n'étant pas inclusif et la forme déjà souvent utilisée en allemand « Künstler*innenbörse » s'avérant complexe dans la communication.

Au vu des éléments susmentionnés, le secrétariat, en concertation avec le comité, a décidé de lancer une refonte de la communication. Pour ce faire, quatre agences issues de trois régions linguistiques ont été invitées à participer à un appel d'offres. **L'agence CCRZ (Tessin)** a été sélectionnée et met en œuvre cette refonte en collaboration avec le secrétariat.

Dans le cadre de ces travaux, le comité propose à **l'Assemblée générale une adaptation du nom de l'association ainsi qu'une nouvelle signature.**

Modification proposée

Actuellement

t. Theaterschaffen Schweiz
t. Professions du spectacle Suisse
t. Professioni dello spettacolo Svizzera
t. Professiuns da teater Svizra

Nouveau

Tpunkt

Freie Darstellende Künste Schweiz
Arts de la scène indépendants Suisse
Arti sceniche indipendenti Svizzera
Independent Performing Arts Switzerland

Justification

L'abréviation actuelle **t.** est souvent ignorée ou perçue comme une faute de frappe et est fréquemment mal orthographiée. De plus, la référence au « théâtre » n'est clairement compréhensible qu'en allemand ; elle ne l'est pas dans les autres régions linguistiques.

Le nom **Tpunkt** est déjà utilisé aujourd'hui dans toutes les régions linguistiques et fonctionne de manière transversale. La nouvelle signature décrit plus clairement le champ d'activité des membres et tient compte de l'évolution du théâtre vers les **arts de la scène / performing arts**. Elle renforce également le positionnement de l'association en tant que représentation nationale de la **scène libre / indépendante**.

Le comité estime que cette solution permet un **positionnement à la fois plus clair et plus durable à long terme**.

Le comité propose, à l'Assemblée générale du 28 mai 2026, d'approuver la modification du nom officiel de l'association dans les statuts comme suit : « Tpunkt – Freie Darstellende Künste Schweiz / Arts de la scène indépendants Suisse / Arti sceniche indipendenti Svizzera / Independent Performing Arts Switzerland ».

Le nom « Tpunkt » pourra être utilisé comme dénomination courte dans les supports de communication (site web, newsletter, réseaux sociaux, etc.). Dans les contextes juridiques, le nom officiel devra être utilisé, tel que défini dans les statuts.